



Communiqué de presse

VASTNED RETAIL ABANDONNE LE PROJET DE SCISSION DE SON PORTEFEUILLE IMMOBILIER

Faisant suite au communiqué de presse du jeudi 6 mars 2008, dans lequel VastNed Retail faisait part de son intention d'examiner s'il était possible de parvenir à un accord avec les parties concernées sur la vente (de parties) de ses portefeuilles immobiliers, la direction de VastNed Retail fait le communiqué suivant :

Les entretiens avec les parties concernées portant sur des parties du portefeuille immobilier n'ont pas abouti jusqu'ici à un accord définitif sur la vente de la totalité du portefeuille à des conditions avantageuses. Ceci est principalement dû à l'ajustement négatif brutal d'une offre revêtant une importance cruciale pour ce processus, sur une partie du portefeuille située hors des Pays-Bas, alors qu'une transaction concernant le portefeuille immobilier néerlandais ne peut, pour des raisons fiscales, être réalisée à des conditions avantageuses que si la vente de toutes les parties du portefeuille immobilier étranger est assurée.

Se fondant sur le processus de transaction mis en place, dans le cadre duquel un grand nombre d'acquéreurs potentiels ont été pressentis, et sur les circonstances actuelles du marché, VastNed Retail estime donc peu probable que la vente de la

totalité du portefeuille immobilier puisse avoir lieu à des conditions avantageuses dans un proche avenir.

Pour cette raison VastNed Retail a l'intention de poursuivre les activités de la société sur la base actuelle, de sorte que la direction pourra concentrer toute son attention sur la gestion du portefeuille et sur la réalisation de la stratégie précédemment annoncée. Selon la direction, VastNed Retail a d'excellentes perspectives. La direction pense pouvoir poursuivre l'optimisation du portefeuille immobilier actuel, notamment en élevant le niveau des loyers et en réalisant le potentiel de développement existant.

VastNed Retail souligne que la société reste ouverte à des offres intéressantes, à condition que ces offres rendent justice à la valeur de l'entreprise et qu'elles remplissent en outre les conditions minimums en matière de financement et de certitude d'aboutissement de la transaction.

Un exposé détaillé du déroulement des offres sera fait pendant l'assemblée générale des actionnaires du mardi 8 avril 2008.

Rotterdam, le 4 avril 2008

Pour plus d'informations, prière de contacter: Arnaud du Pont + 31 10 242 43 10
(arnaud.du.pont@vastned.nl)